

La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique constitue un enjeu majeur de santé au travail.

Evolution des premières formations des opérateurs à la manutention manuelle (techniques de « lever - porter » « gestes et postures »), elle met désormais en avant que le personnel est le premier acteur de la prévention des risques par sa connaissance des risques auxquels il est exposé, par sa compréhension des contraintes imposées par l'activité de travail et par sa possibilité concrète de proposer des solutions.

Public Concerné

Chaque salarié de la structure

Objectifs

Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Les + métier

PRAP IBC : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, secteur Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau. Le salarié devient « Acteur prap option IBC »

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur-trice certifié par l'INRS ou une entité de niveau 2 selon les modalités prévues dans le document de référence V8-04/2019

Méthodes et moyens pédagogiques

Organisation en accord avec le document de référence de l'INRS V8-04/2019.

Objectifs Pédagogiques

Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

✓ Pré Requis

Parler et lire et/ou comprendre à l'oral le français

Parcours pédagogique

Comprendre l'intérêt de la prévention :

Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement

Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention

Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

Connaitre les risques de son métier :

Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage

Reconnaitre les principaux risques de son métier et les effets induits

Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

Connaitre le fonctionnement du corps humain

Repérer les limites du fonctionnement du corps humain

Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité

Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Proposer des améliorations de sa situation de travail :

À partir des causes identifiées au cours de son analyse

En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

En prenant en compte les principes généraux de prévention

Faire remonter l'information aux personnes concernées :

Identifier les personnes concernées

Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

Connaître et utiliser les différentes équipements mécaniques et aides à la manutention

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - IBC

Méthodes et modalités d'évaluation

Epreuves certificatives selon le document de référence de l'INRS V8-04/2019

Délivrance d'un certificat en cas de réussite

Nature des travaux demandés

L'acteur prap exerce son activité de prévention en tant que salarié d'entreprise ou d'établissement de tous les secteurs professionnels (IBC et 2S).

Il exerce son action de prévention à travers son activité professionnelle.

Il peut être placé, pour son action de prévention, sous la responsabilité du formateur prap ou d'un acteur de la sécurité et de la prévention de l'entreprise ou de l'établissement.

L'acteur prap participe au projet de prévention des risques liés à l'activité physique dans l'entreprise ou l'établissement.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 1 à 10 Personnes

Form'in Prev - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 91 11 01346 11